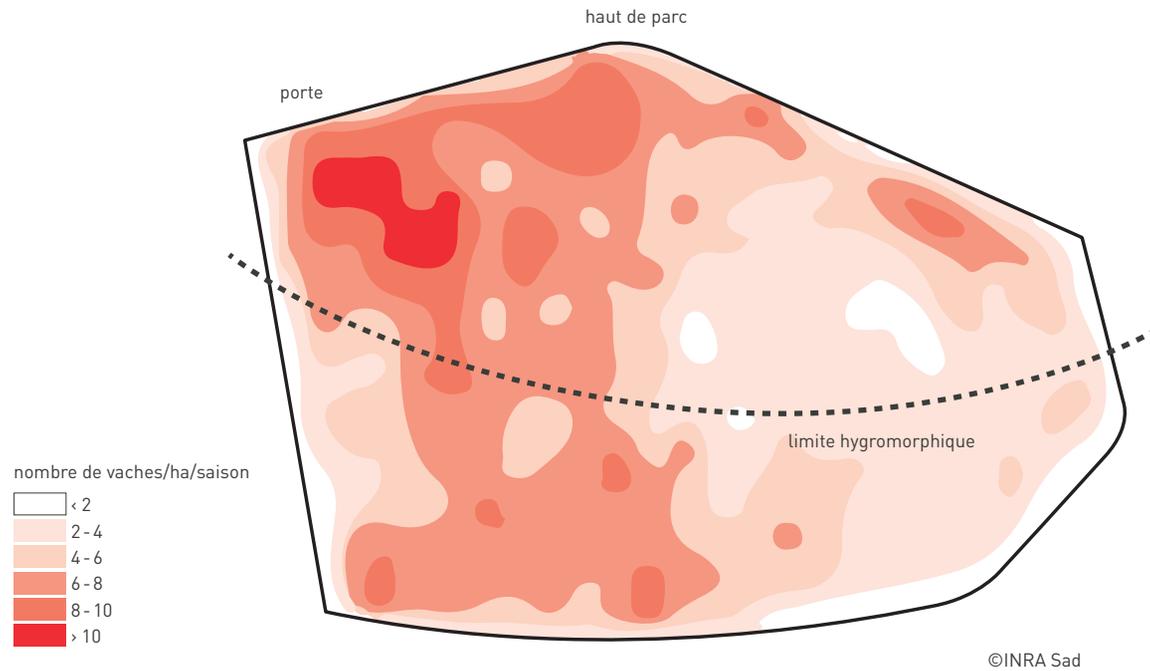


# FREINER L'EMBROUSSAILLEMENT



Des vaches laitières font des circuits, y compris sur un pré "homogène" de 8 ha. Il en résulte un bilan annuel de pression de pâturage intra-parc très hétérogène !

## Organiser le parcellaire

Des tailles de parcelles trop importantes, une hétérogénéité de la végétation mal maîtrisée, un milieu ne permettant plus la circulation des animaux, des conditions de sous-exploitation sont souvent les facteurs que l'on retrouvera dans l'origine des foyers d'embroussaillement.

Pour freiner cette situation, modifier la conduite et organiser le pâturage sont des solutions souvent faciles à mettre en œuvre et suffisantes :

» **Découper le parcellaire en prenant en compte l'hétérogénéité de la végétation** et des pentes (*figure ci-contre*). A l'intérieur de la parcelle, les animaux doivent pouvoir se créer des circuits de déplacements simples sans recoin.

» **Ajuster la taille de la parcelle** en fonction du nombre d'animaux et de la période de pâturage afin que toutes les ressources puissent être explorées et exploitées.

### Cas des prairies ouvertes

Chargement printemps (jusqu'au 15/06)  
(en ares par couple mère-veau)

Potentiel des prairies	Charolaise (1)		Limousine (2)	
	VP (3)	VA (4)	VP (3)	VA (4)
Élevé (8 T MS/ha)	31	38	28	34
Moyen (6 T MS/ha)	41	50	37	46
Faible (4 t MS/ha)	62	76	56	68

### Cas des prairies embroussaillées en mosaïque

Chargement printemps (jusqu'au 15/06)  
(en ares par couple mère-veau)

Potentiel des prairies	Charolaise (1)		Limousine (2)	
	VP (3)	VA (4)	VP (3)	VA (4)
Prairie avec embroussaillement diffus	76	93	69	84
Prairie avec embroussaillement mosaïque	92	112	83	101
Parc boisé, végétation herbacée et utilisation estivale	92	112	83	101

65% de la production avant le 15 juin

(1) vaches de 750 kg, veaux printemps 100 kg, veaux automne 290 kg  
(3) vêlages printemps (15 mars)

(2) vaches de 700 kg, veaux printemps 95 kg, veaux automne 275 kg  
(4) vêlages automne (20 septembre)

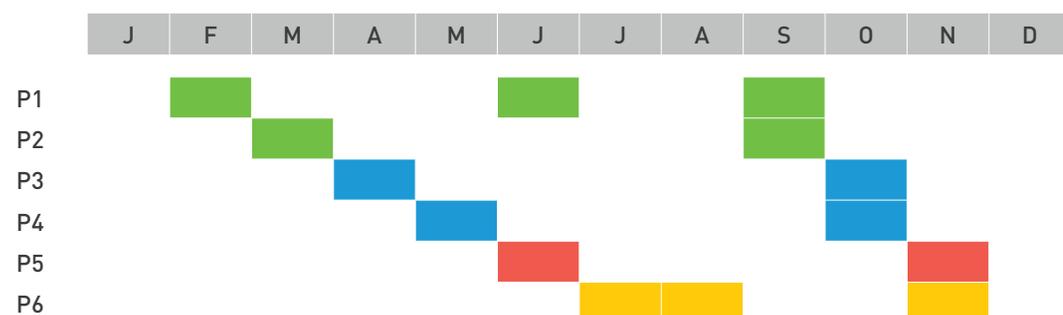
» **Positionner des points d'eau et des râteliers** dans une grande parcelle (plus de 10 ha) constitue un « point de fixation ». Le troupeau fera chaque jour de fréquents déplacements vers et depuis ce lieu, tout en consommant une partie des ressources rencontrées. Sa localisation est un moyen de concentrer le pâturage sur des zones délaissées.



» **Adapter les dates de pâturage** et les périodes d'utilisation de la parcelle à la nature des espèces cibles intervenant dans l'embroussaillage. Ces dates doivent correspondre au période de développement « jeunes repousses » pour que le pâturage est un effet limitant. La décision de sortie de parcelle est prise lorsque l'impact du pâturage est suffisant et non en fonction de critères de hauteur herbe. Exemple : le troupeau sera maintenu dans la parcelle afin de faire consommer au moins 30% de la pousse annuelle des églantiers présents dans la prairie.

» **Déterminer l'ordre de passage** sur les parcelles en prenant en compte la complémentarité qu'elles peuvent avoir entre elles.

Exemple de rotation sur le printemps et l'automne sur un secteur embroussaillé



- Prairies de bonne qualité, déprimées au printemps. Parcelle tampon fauchée ou pâturée
- Parcelles embroussaillées, à faire pâturer
- Parcelles utilisées en report sur pied
- Parcelles en sous-bois, pâturable en été

## Développer les compétences du troupeau

» **Améliorer la compétence du troupeau** pour la consommation des végétations diverses. Un troupeau compétent a l'habitude de consommer cet aliment et le consomme avec envie. Ce ne sont pas des animaux qui ont faim. Cette capacité d'un herbivore dépend principalement de l'apprentissage alimentaire réalisé jeune.

» **Offrir dès le jeune âge** (*veaux, génisses, couples mère-veau*) des parcs comportant à la fois des zones herbagères et des secteurs partiellement embroussaillés avec une circulation facile. Pour apprendre ou réapprendre aux animaux la consommation des broussailles, on peut s'appuyer sur trois principes :

- 1/ Avant de faire pâturer les animaux dans une parcelle très embroussaillée, il est conseillé de les faire pâturer sur une parcelle présentant beaucoup d'herbe et peu de broussailles pour leur faire découvrir progressivement cet aliment
- 2/ Offrir ensuite une parcelle avec une densité de buissons plus importante, à un stade appétant (*jeunes repousses du printemps*)
- 3/ Placer dans ce lot d'animaux peu éduqué à la broussaille des animaux guides (*vaches adultes*)



Vache guide avec génisses



Génisses éduquées

Les exemples sont pris avec des troupeaux bovins, bien présents dans le Saumurois. Les différentes espèces (ovins, caprins, équins) peuvent être tout autant concernées et une complémentarité entre espèces peut apporter une efficacité accrue.

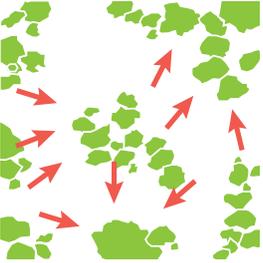
## Pâturage et intervention sont complémentaires

Dans l'objectif de freiner ou faire régresser la dynamique d'embroussaillage, le pâturage et les interventions mécaniques sont des techniques complémentaires.

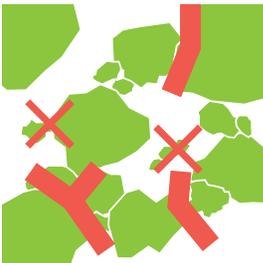
Sur un milieu embroussaillé, il est souvent recommandé de pratiquer une ouverture mécanique ou manuelle en première année, avec en complément un pâturage des refus ou rejets. La seule intervention mécanique peut avoir des conséquences inverses et voir le milieu se refermer encore plus vite.

Deux situations sont en général rencontrées (à partir de ROUDAUT et al., :2007) :

» CAS 1 : Le niveau d'embroussaillage permet la circulation du troupeau

Schéma de répartition	Objectifs recherchés	Mode d'intervention
<p><b>En îlots</b></p> 	<p>Maintenir la circulation et la visibilité du troupeau Maitriser la progression des îlots de broussailles</p>	<p>Agir sur les bordures et le pourtour des ligneux non tenus par le pâturage, grâce à un débroussaillage vertical de certains îlots. La broussaille est contenue tout en s'élevant et ne gêne en rien l'accès à l'herbe.</p>
<p><b>En îlots</b></p> 	<p>Faciliter la circulation et la visibilité du troupeau Diminuer le niveau d'embroussaillage de 20% maximum surtout si la broussaille rejette fortement.</p>	<p>Agir et supprimer certaines zones et/ou créer des pénétrantes (sentiers étroits) dans les grands îlots avec des passages mécaniques.</p>
<p><b>Éparses</b></p> 	<p>Diminuer la densité d'arbustes. Maintenir ou restaurer un milieu ouvert</p>	<p>Supprimer des individus ou îlots gênant la circulation (épineux et/ou arbustes), les fractionner sur le trajet des animaux. Supprimer en priorité les arbustes non appétents et non rejetants. Régénérer des broussailles appétentes qui en rejetant deviennent consommables.</p>

» CAS 2 : le niveau d'embroussaillage empêche la circulation des animaux

Schéma de répartition	Objectifs recherchés	Mode d'intervention
<p><b>En îlots jointifs</b></p> 	<p>Faciliter la circulation et la visibilité des troupeaux. Permettre l'accès à des zones enherbées et/ou attractives. Relier ces zones entre elles et conserver la structure du milieu.</p>	<p>Agir sur certains îlots obturant ou limitant la circulation. Créer des passages étroits mécaniquement entre les zones jointives. Régénérer des broussailles appétentes qui en rejetant deviennent consommables.</p>
<p><b>En continu</b></p> 	<p>Créer du cheminement et conserver la structure du milieu</p>	<p>Agir sur certains îlots obturant ou limitant la circulation dans la parcelle. Créer des liaisons entre les zones enherbées ou attractives, et à la jonction des bosquets. Créer des pénétrantes en arête de poisson. Les passages en « cul de sac » facilitent l'exploitation pour des bovins et des équins. Par contre, elles sont déconseillées pour des ovins afin d'éviter un effet de contention du troupeau. Régénérer des broussailles appétentes qui en rejetant deviennent consommables.</p>

légende :  broussailles  interventions